

Ciblage et usages : un regard qualitatif sur les transferts monétaires au Sénégal

Frieda Vandeninden, Élise Vandeninden

DANS **MONDES EN DÉVELOPPEMENT** 2025/3 N° 53, PAGES 137 À 156
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0302-3052

ISBN 9782807382237

DOI 10.3917/med.211.0137

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2025-3-page-137?lang=fr>



CAIRN · INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Ciblage et usages : un regard qualitatif sur les transferts monétaires au Sénégal

Frieda VANDENINDEN¹ et Elise VANDENINDEN²

Cet article propose une analyse qualitative des transferts monétaires au Sénégal, à partir de l'étude du Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF). Sur la base d'une enquête de 45 entretiens semi-directifs, il s'agit d'explorer la diversité des formes d'appropriation de cette aide publique dans les villages ruraux. Quatre logiques d'usage, étroitement liées aux conditions de travail et de santé sont mises en évidence. Des écarts entre les logiques institutionnelles du ciblage et les représentations des bénéficiaires en matière de justice sociale sont révélés. Ces résultats invitent à considérer la nécessité d'un ancrage local dans la conception des politiques de protection sociale, les transferts monétaires ne pouvant être réduits à de simples instruments économiques.

Mots-clés : transferts monétaires, enquête qualitative, logiques d'usage, perceptions du ciblage, politiques de protection sociale, Sénégal.

Classification JEL : O55, H53, I38, D63.

Targeting and uses: A qualitative perspective on cash transfers in Senegal

This article offers a qualitative analysis of cash transfers in Senegal, based on a study of the National Family Safety Net Program (*Programme national de bourses de sécurité familiale* – PNBSF). Drawing on 45 semi-structured interviews, it explores the diverse ways in which this public assistance is experienced and used in rural villages. The study identifies four usage patterns, each closely linked to working and health conditions. The findings reveal a disconnect between the institutional logic of targeting and

¹ Université de Liège, Centre de recherche et d'interventions sociologiques (CRIS).
frieda.vandeninden@uliege.be

² Université de Liège, Laboratoire d'étude sur les médias et la médiation (LEMME).
elise.vandeninden@uliege.be

beneficiaries' own perceptions of social justice. These results underscore the importance of locally grounded approaches in the design of social protection policies, as cash transfers cannot be reduced to purely economic instruments.

Keywords: cash transfers, qualitative approach, usage patterns, perceptions of targeting, social protection policy, Senegal.

Depuis le début des années 2000, les transferts monétaires s'imposent comme un pilier central des politiques publiques de réduction de la pauvreté dans les pays à faibles revenus, marqués par des ressources budgétaires restreintes et une pauvreté structurelle élevée. Inspirés des expérimentations latino-américaines, ces dispositifs se sont largement diffusés en Afrique (Olivier de Sardan, 2021 ; Beegle *et al.*, 2018), soutenus par une littérature évaluative dominée par des approches quantitatives. Ces travaux soulignent des effets significatifs sur la réduction de la vulnérabilité économique, l'amélioration de la consommation, ainsi que la constitution d'épargne ou le lancement d'activités génératrices de revenus (Bastagli *et al.*, 2016 ; Daidone *et al.*, 2014 ; Merttens *et al.*, 2013 ; Covarrubias *et al.*, 2012). Cette dynamique s'inscrit dans un renouveau des politiques de protection sociale fortement soutenu par les institutions internationales telles que la Banque mondiale qui promeut, depuis les années 2000, une approche visant à garantir un minimum vital aux ménages pauvres afin de renforcer leur résilience et leur inclusion économique (Holzmann *et al.*, 2003). Dans ce cadre, les transferts monétaires – et parmi eux les programmes de transferts comme le Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF, encadré 1) – constituent des instruments de choix dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (Barrientos et Hulme, 2009).

Encadré 1 : Le Programme national de bourses de sécurité familiale

Ce programme de transfert monétaire conditionnel a été mis en place par le gouvernement sénégalais en 2013, avec l'appui de la Banque mondiale. Il vise à rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté en attribuant aux ménages vulnérables une aide trimestrielle de 25 000 FCFA (environ 38 euros), assortie de mesures d'accompagnement dites « conditionnalités souples » (Banque mondiale, 2023). Celles-ci portent notamment sur la scolarisation, la vaccination et l'état civil des enfants.

Le programme, initialement destiné à 50 000 ménages, bénéficie aujourd'hui à près de 320 000 foyers, soit plus de 15 % de la population sénégalaise. Son objectif est de permettre aux plus pauvres de dépasser les pratiques de survie quotidienne et d'investir dans le développement de leurs capacités (*ibid.*).

En parallèle à ces approches centrées sur l'efficacité des programmes, plusieurs travaux se développent, invitant à déplacer le regard vers les conditions concrètes de mise en œuvre de la protection sociale. Delpy (2022) insiste sur la nécessité d'analyser ces politiques à partir des dynamiques institutionnelles et des interactions sociales qui les façonnent sur le terrain. Cette posture implique une lecture contextualisée, attentive aux formes locales d'appropriation, d'adaptation et de réinterprétation des dispositifs. Dans cette perspective, les approches qualitatives complètent les évaluations quantitatives en mettant en lumière la diversité des usages sociaux et des

logiques de réception des transferts (Merttens *et al.*, 2015 ; Cheema *et al.*, 2014). Les travaux de Frotta et Balen Urrutia (2021), portant sur l'Amérique latine, illustrent également l'influence des conceptions locales de la pauvreté et des rapports différenciés à l'État sur la réception des politiques sociales. S'inscrivant dans cette démarche, cet article propose une lecture qualitative des effets du PNBSF mis en œuvre au Sénégal depuis 2013, en s'appuyant sur une enquête par entretiens conduite auprès de 45 bénéficiaires dans cinq localités rurales³. À travers l'analyse des récits de vie et des discours situés, il s'attache à rendre compte de l'expérience vécue des bénéficiaires et à interroger les logiques sociales qui sous-tendent les usages de ce transfert monétaire, ainsi que la perception du ciblage par les bénéficiaires. Après avoir présenté la démarche méthodologique (partie 1), l'article développe successivement les trois axes d'analyse : d'abord, l'examen des logiques d'appropriation et des déterminants sociaux et contextuels expliquant les usages différenciés des bourses (partie 2) ; ensuite, l'étude du décalage entre les conceptions théoriques du ciblage et les représentations qu'en ont les bénéficiaires (partie 3) ; enfin, l'identification, par une démarche inductive, de problématiques émergentes relatives à l'organisation des transferts, absentes du cadre d'évaluation du programme (partie 4) . Cette contribution se conclut par une discussion des résultats à la lumière des débats actuels sur la protection sociale et les usages des transferts monétaires.

1. MÉTHODOLOGIE

L'enquête qualitative a été menée en novembre 2023 dans cinq villages ruraux de la région de Thiès (Diak Mbodokhane, Gotte, Mbodiène, Mbour Waye et Tianghaye). Le dispositif d'enquête reposait sur des binômes composés d'enquêteurs belges francophones et sénégalais bilingues français-wolof, encadrés par des enseignants des deux pays, eux-mêmes présents sur le terrain. Le recueil des données s'est appuyé sur une grille d'entretien semi-directif couvrant plusieurs dimensions : conditions de vie et de travail, usage des transferts, perceptions du programme, accès à la bourse, rôle des acteurs locaux, rapports à l'État. Les entretiens ont été enregistrés (avec autorisation orale préalable), puis intégralement retranscrits, codés par binôme et analysés à l'aide d'une démarche inductive, inspirée de la *grounded theory* (Charmaz, 2006). Cette démarche privilégie l'émergence d'interprétations à partir des récits des bénéficiaires. Nous mobilisons également les travaux d'Olivier de

³ Les enquêtes de terrain ont bénéficié d'un soutien financier de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) dans le cadre d'un microprojet. La collecte de données, encadrée par Frieda Vandeninden (Université de Liège), Latif Dramani et Boubacar Diallo (Université de Thiès), a été réalisée par sept binômes d'enquêteurs sur deux semaines de terrain.

Sardan (2021, 2008), en particulier sa notion d'écart entre normes formelles et normes pratiques, pour éclairer les divergences entre les logiques institutionnelles du programme et son appropriation locale. Dans le prolongement de cette perspective, Pires (1987) nous invite à considérer le qualitatif non comme simple illustration du quantitatif, mais comme un outil de reformulation, à partir des usages et des significations attribués par les acteurs.

Chaque entretien a été anonymisé selon un codage [i,j], i correspondant au binôme d'enquêteurs, j au numéro du ménage. Le tableau 1 en présente les caractéristiques principales.

Tableau 1 : Informations synthétiques sur les bénéficiaires enquêtées

Codage	Âge	Sexe	T. m.*	Pb. santé**	Codage	Âge	Sexe	T. m.*	Pb. santé**
1.1	38	F	6	Non	3.6	30	F	5	Non
1.2	48	F	10	Oui	3.7	61	F	13	Non
1.3	57	F	12	Non	3.8	60	F	8	Oui
1.4	60	F	8	Non	4.1	44	F	10	Non
1.5	45	F	10	Oui	4.2	76	H	13	Non
1.6	40	F	18	Non	4.3	73	H	12	Non
1.7	47	F	8	Non	4.4	56	F	7	Non
1.8	30	F	8	Non	4.5	61	F	13	Non
1.9	76	H	23	Non	4.6	30	F	8	Non
1.1	48	F	NC	Non	4.7	35	F	10	Non
2.1	35	F	14	Non	4.8	41	F	12	Non
2.2	69	F	15	Non	4.9	39	F	9	Non
2.3	66	H	15	Oui	4.1	59	F	9	Oui
2.4	44	F	10	Non	5.1	51	F	15	Non
2.5	47	F	4	Non	5.2	36	F	8	Non
2.6	42	F	14	Non	5.3	50	F	6	Oui
2.7	55	F	11	Non	5.4	42	F	14	Non
2.8	35	F	10	Non	5.5	43	F	11	Oui
3.1	60	F	28	Non	5.6	50	F	12	Oui
3.2	50	F	12	Non	5.7	45	F	10	Oui
3.3	55	F	11	Oui	5.8	45	F	4	Oui
3.4	48	F	NC	Oui	5.9	45	F	4	Oui
3.5	67	F	12	Oui					

T. m.* = taille du ménage ; Pb. santé**= au moins une personne avec handicap/maladie chronique dans le ménage ; F= femme ; H= homme ; NC = non communiqué.

Source : autrices.

Les données recueillies permettent de dresser le profil suivant des bénéficiaires : 45 individus répartis en 41 femmes et quatre hommes (cette prédominance s'expliquant par le fait que le PNBSF désigne prioritairement les femmes comme bénéficiaires au sein d'un ménage). La majorité d'entre

elles sont mariées (sous régime matrimonial monogame (18) ou polygame (16)) ; certaines sont veuves (8). L'âge moyen des enquêtés est de 51 ans (variant de 30 à 76 ans). La taille des ménages s'élève, en moyenne, à onze personnes, comprenant généralement six enfants. Cette composition peut toutefois varier considérablement, atteignant jusqu'à 28 membres dans certains cas, notamment dans les configurations polygames. Concernant les sources de revenus, elles ont pour caractéristiques communes d'être modestes, irrégulières et incertaines : 12 bénéficiaires indiquent vivre principalement du petit commerce (avec des activités telles que la vente de nourriture) tandis que 11 travaillent aux champs (agriculture à petite échelle). Huit répondants renseignent un autre type de travail (maçon et chauffeur principalement, ainsi qu'un maître coranique) et huit autres ne vivent que de la bourse et de l'aide de la famille et/ou des voisins. Les autres ménages combinent les activités précédentes. Il est à noter que parmi l'ensemble des ménages enquêtés, uniquement un ménage incluait une personne salariée (une femme de 57 ans agricultrice, dont l'un des fils était employé). Parmi les bénéficiaires de l'échantillon, près d'un tiers ont un handicap ou une maladie chronique les empêchant de travailler (ou au moins un membre du ménage est dans cette situation).

2. DES CHIFFRES AUX LETTRES⁴ : LOGIQUES D'UTILISATION DES TRANSFERTS MONÉTAIRES AU SÉNÉGAL

La plupart du temps, l'analyse de l'impact des transferts monétaires relève d'une approche quantitative : il s'agit de mesurer les effets d'un programme sur ses bénéficiaires en comparaison à un groupe de non-bénéficiaires. Parmi les études concernant le Sénégal, seules deux se consacrent au PNBSF, réalisées en 2017 et 2023 par la Banque mondiale (Ferré, 2017 ; Banque mondiale, 2023). Ces évaluations quantitatives révèlent une amélioration notable des conditions de vie des ménages bénéficiaires qui se traduit par une augmentation de 8 % du niveau de consommation par personne, principalement en raison de dépenses alimentaires accrues et d'une amélioration de la qualité nutritionnelle (notamment une consommation plus riche en protéines). Des augmentations moins importantes sont également observées dans les dépenses liées aux produits d'hygiène et à certains biens d'équipements (tels que charrette, téléphone, réfrigérateur, *etc.*). Cependant, aucun changement significatif n'est constaté concernant les dépenses de santé ou d'éducation, bien que le programme ait favorisé la scolarisation des enfants âgés de 6 à 12 ans. Ces résultats soulignent l'impact positif du PNBSF sur le

⁴ Pour reprendre l'expression d'Alvaro Pires (1987).

bien-être des ménages, tout en mettant en évidence les limites du programme en matière de sortie pérenne de la pauvreté⁵.

L'enquête qualitative menée auprès des bénéficiaires du PNBSF ne visait pas à corroborer les résultats des évaluations quantitatives existantes mais à proposer un éclairage complémentaire. Nous nous inscrivons ainsi à rebours d'une logique de validation croisée, souvent réductrice, entre méthodes qualitatives et quantitatives, en faveur d'une articulation fondée sur leur complémentarité analytique (Pires, 1987). Tandis que les évaluations de la Banque mondiale opèrent à une échelle macro, en mobilisant des indicateurs standardisés, notre démarche s'ancre dans une analyse située, attentive aux récits de vie et aux dynamiques contextuelles. En substituant une logique d'usage à une logique d'effet, cette approche permet de saisir la diversité des pratiques autour de la bourse et des arbitrages qu'elle implique. L'analyse a mis en lumière la manière dont deux dimensions – l'accès à des revenus et la santé (du bénéficiaire ou de ses proches) – influencent de manière décisive les usages différenciés du transfert. Ces facteurs structurent fortement les capacités d'action des ménages et éclairent la pluralité des comportements observés.

Concernant le travail, rappelons que dans notre échantillon, seuls quelques ménages disposent de revenus complémentaires, qui sont toutefois souvent précaires et discontinus. Huit foyers n'ont strictement aucun autre revenu que la bourse. Pour ceux-ci, l'usage de cette dernière est structuré par une logique de survie : l'alimentation constitue donc la priorité absolue. En revanche, dès lors que la situation professionnelle s'améliore, d'autres postes de dépenses apparaissent : vêtements, produits d'hygiène, scolarité, soutien à d'autres membres de la famille, voire économies ou investissements ponctuels.

Le second facteur – la santé – s'est révélé tout aussi déterminant. Dans dix-huit cas, la maladie chronique ou le handicap (d'un bénéficiaire ou d'un proche) joue un rôle central dans l'organisation du quotidien. Ces situations impliquent non seulement des coûts directs (médicaments, soins, déplacements), mais elles affectent également la capacité à exercer une activité rémunératrice. Certaines femmes sont empêchées de travailler en raison de leur propre état de santé ; d'autres doivent s'occuper d'un proche malade, réduisant ainsi leurs possibilités d'emploi. Les récits recueillis illustrent bien l'effet cumulatif de la précarité économique et de la vulnérabilité sanitaire, comme en témoignent ces deux *verbatim* :

« Mes médicaments sont chers et, avec la bourse, je dois choisir entre soigner ma maladie et nourrir la maison. Comme je suis diabétique, je dois aussi acheter une nourriture spéciale » ([4.10, femme, 59 ans, handicap dans le ménage]).

⁵ Le seuil de pauvreté en zone rurale est de 652 FCFA par jour, ce qui équivaut à environ 40 000 FCFA par trimestre et par personne, contre 25 000 FCFA pour les transferts monétaires trimestriels (1 euro = 656 FCFA).

« La bourse m’aide pour les médicaments, mais le marabout coûte parfois plus que toute la bourse » ([4.7, femme, 35 ans, handicap dans le ménage]).

L’analyse d’autres facteurs (comme la taille du ménage) n’a, en revanche, pas permis de mettre en évidence de corrélations significatives, contrairement à ce que l’on aurait pu anticiper : un plus grand nombre de bouches à nourrir ou d’enfants à scolariser ne se traduit pas mécaniquement par une utilisation différenciée de la bourse.

En croisant les deux facteurs identifiés, accès au travail/situation de santé, il est possible de construire un cadre analytique à quatre entrées, qui permet de rendre compte de la diversité des logiques d’usage. Le tableau 2 en propose une synthèse que nous illustrerons à travers le récit de cas représentatifs.

**Tableau 2 : Typologie des logiques d’usages du PNBSF
(Enquête à Thiès, 2023)**

	Travail	Pas de travail
Pas de vulnérabilité santé	Logique 1 Diversification des dépenses	Logique 3 : Logique de survie atténuée
Vulnérabilité santé	Logique 2 : Dépenses contraintes (par les soins)	Logique 4 : Dépendance vitale

Source : autrices.

Logique 1 : Diversification des dépenses

Chez certaines bénéficiaires, la présence d’un revenu complémentaire, même modeste, combinée à l’absence de vulnérabilité de santé, permet une diversification des usages de la bourse. Loin d’être exclusivement tournée vers la consommation immédiate, elle est également mobilisée pour des petits investissements, traduisant une forme d’anticipation et de projection dans le temps.

C’est le cas de madame [4.8], 57 ans, qui vit à Mbodiène dans un ménage de douze personnes. Bien que ses fils n’aient que des revenus irréguliers (livraison, moto-taxi), elle parvient, grâce à la bourse, à couvrir les besoins alimentaires tout en affectant une partie des montants reçus à des dépenses structurelles : achat de ciment pour construire une chambre supplémentaire, pose d’une clôture pour préserver l’intimité du foyer ou encore, constitution d’une petite réserve en prévision des frais scolaires. Elle témoigne ainsi d’une capacité à investir, aussi modeste soit-elle, dans l’amélioration de ses conditions de vie.

Madame [5.5], 43 ans, mariée, mère de sept enfants, vend des beignets et des arachides grillées. Elle mobilise la bourse pour les besoins courants mais également pour acheter des matières premières (farine, arachides), ce qui lui permet de renouveler son stock et de maintenir une activité génératrice de revenus. Malgré les retards de paiement, elle articule soigneusement bourse, dettes et revenu commercial, traduisant une logique d’usage où la bourse alimente une activité économique, même à échelle réduite.

Enfin, madame [1.6], 40 ans, vit dans un ménage polygame de seize personnes. En plus de la bourse, elle reçoit ponctuellement des rémunérations pour des travaux de nettoyage. Elle consacre une partie des versements à l'alimentation, à l'électricité et aux dépenses scolaires. Elle évoque aussi la possibilité de participer à des tontines ou de constituer une épargne. Là encore, la bourse n'est pas seulement un instrument de survie, mais un levier de stabilisation et d'organisation budgétaire, dans un environnement où l'accès au travail, bien que précaire, reste présent.

Chez ces bénéficiaires, on observe une dynamique qui traduit une relative stabilisation du quotidien et une capacité accrue à faire face aux aléas. Elle illustre une sortie partielle de la pauvreté monétaire, sans pour autant garantir un accès élargi aux dimensions essentielles du bien-être. En ce sens, cette évolution fait écho à une conception plus large de la pauvreté qui loin de se limiter à un déficit de revenu, renvoie à l'accès réel à des conditions de vie dignes et à la possibilité de faire des choix (Sen, 1999).

Logique 2 : Dépenses contraintes (par les soins)

Dans cette logique, le travail permet de subvenir à certains besoins. Cependant, la prise en charge d'un proche vulnérable – ou de soi-même – alourdit les charges et fragilise l'équilibre.

Madame [4.10], 59 ans, vit dans un ménage polygame avec enfants et petits-enfants. Elle-même est atteinte de diabète et d'un handicap physique et deux de ses fils sont également en situation de handicap. La bourse sert prioritairement à acheter les médicaments nécessaires et parfois de la nourriture spécifique adaptée à sa condition. Même si la famille cultive un peu, les revenus sont trop irréguliers pour couvrir les besoins. Dans ce contexte, la bourse joue un rôle d'amortisseur pour les besoins vitaux sans permettre d'accumulation ni de projection.

La logique est similaire chez madame [4.7], 35 ans. Elle vit dans un ménage de dix personnes comprenant un mari malade, une belle-mère aveugle et plusieurs enfants à charge. Elle tient un petit commerce de boissons (bissap, citron) ; ses revenus restent néanmoins très irréguliers. Elle explique avoir dû ralentir ses activités pour s'occuper de son mari. L'essentiel de la bourse est dépensé dans l'alimentation, les frais de santé et les visites au marabout. Bien que l'aide ait permis une amélioration relative, les soins constants absorbent les ressources disponibles, empêchant toute forme d'épargne ou d'investissement.

L'accès à une activité économique, souvent informelle et peu rémunératrice, ne suffit pas à garantir une autonomie dans la gestion de la bourse dans certaines circonstances. La présence d'une vulnérabilité en matière de santé – qu'elle concerne la bénéficiaire elle-même ou un proche – alourdit significativement les charges et limite la capacité à diversifier les usages. Loin

de permettre des choix, la bourse est orientée par les besoins médicaux et les urgences du quotidien.

Logique 3 : Survie atténuée

Dans cette logique, la famille est sans revenu ; sa survie dépend essentiellement de la bourse alimentaire et des réseaux de soutien (famille élargie, entraide communautaire). Ces ménages parviennent à maintenir un équilibre précaire grâce à un usage rigoureux de la bourse qui reste toutefois insuffisant pour faire face aux imprévus. La pauvreté prend ici la forme d'un quotidien suspendu, marqué par l'ajustement constant des dépenses de survie. Madame [4.8], 41 ans, vit à Mbour Waye dans un ménage étendu dont elle ne parvient pas à déterminer précisément la taille. Son mari et certains enfants travaillent ponctuellement ; elle-même n'a aucune activité rémunérée. Elle explique que la bourse sert uniquement à l'alimentation et qu'il faut souvent solliciter la parenté pour compléter. Aucun projet, aucune réserve n'est possible. Elle décrit une organisation domestique centrée sur le court terme, sans perspectives d'amélioration.

Madame [4.10], 59 ans, vit sans revenu propre. Bien qu'elle bénéficie d'un peu d'aide de ses filles, elle ne peut compter que sur la bourse pour faire face aux besoins du quotidien. Elle évoque les difficultés à payer les repas et la nécessité de s'appuyer sur des relations de proximité (voisins) pour surmonter les périodes creuses.

Ces configurations ne permettent pas d'utiliser la bourse comme levier de changement. Si elle sécurise une partie de l'alimentation, elle ne permet ni projection ni réorganisation des ressources. La pauvreté se manifeste ici comme une forme d'immobilisme contraint : on tient, mais sans horizon.

Logique 4 : Dépendance vitale

Madame [5.8], 45 ans, vit à Mbodiène dans un ménage où personne n'exerce d'activité rémunératrice stable. Son mari est malade, sa mère également, et elle-même souffre régulièrement de douleurs. Faute de revenus durables, elle tente de vendre quelques produits agricoles (notamment des noix de cajou). Cependant, ces ventes sont irrégulières et très limitées. L'intégralité de la bourse est utilisée pour acheter du riz, de l'huile, du savon, rien n'est mis de côté. Elle mentionne l'inquiétude constante qui précède chaque versement, la nécessité d'emprunter entre deux paiements et la dépendance complète du ménage à cette aide pour éviter la faim. Dans ce récit, aucune autre source de revenu ni soutien structurant ne vient compenser les fragilités, révélant une situation de pauvreté extrême et durable, où la bourse ne fait que maintenir un équilibre précaire.

Chez cette bénéficiaire, l'absence conjointe de revenus issus du travail et la présence de vulnérabilité en matière de santé plongent le ménage dans une dépendance structurelle à l'aide sociale. La bourse ne constitue pas un levier

d'amélioration des conditions de vie, mais le seul filet de sécurité disponible, sans lequel la survie même serait compromise. Dans ces trajectoires, la pauvreté prend une forme aiguë, marquée par l'épuisement des ressources, l'isolement économique et une impossibilité à planifier. Aucun arbitrage n'est réellement possible : l'usage de la bourse est dicté par l'urgence, sans marge pour l'épargne, l'investissement ou même une consommation différée. Ces récits mettent en évidence les limites des transferts monétaires dans les contextes de précarité extrême où l'absence de capacités combinée à la fragilité physique enferme les bénéficiaires dans une logique d'attente et de survie.

En conclusion de cette deuxième partie, la typologie proposée ne prétend pas à l'exhaustivité ; elle met en évidence certains profils de bénéficiaires nécessitant une attention particulière, notamment ceux cumulant l'absence de revenu et des problèmes de santé ou de handicap. Au-delà de cette typologie, l'analyse illustre une spécificité centrale de l'approche qualitative : loin de valider ou d'illustrer des résultats quantitatifs, elle permet de « reformuler » (Pires, 1987) l'objet du programme en le replaçant dans l'épaisseur des expériences vécues et les points de vue des bénéficiaires. Cette capacité à « reformuler » l'objet se révèle particulièrement précieuse dans l'analyse d'un enjeu que nous allons désormais approfondir : celui des logiques de ciblage.

3. L'ÉCART ENTRE LES REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES ET LES VÉCUS : LA PROBLÉMATIQUE DU CIBLAGE

Cibler ou non les programmes sociaux sur une partie de la population constitue une problématique qui interroge les fondements de la justice sociale depuis plusieurs décennies, en particulier dans les contextes de ressources limitées où la pauvreté est largement répandue (Coady et Le, 2020). Dans ces environnements, les choix politiques relatifs à la répartition de l'aide doivent répondre à un double impératif : efficacité économique et équité sociale. La littérature scientifique oppose traditionnellement deux logiques : celle du ciblage, consistant à restreindre les transferts aux plus pauvres et celle de l'universalité, qui étend les bénéfices à l'ensemble de la population. Derrière cette opposition se niche une interrogation éthique essentielle : faut-il concentrer les efforts sur les « plus pauvres parmi les pauvres » (Devereux, 2016) ou risquer une dispersion des ressources avec une prestation universelle ? Selon Grosh *et al.* (2022), les transferts universels, bien qu'ils présentent certains avantages en matière d'inclusion et de simplicité, sont généralement plus coûteux car une partie des bénéficiaires n'est pas réellement dans le besoin. Besley (1990, 119) souligne que l'universalité entraîne un « coût sous la forme d'une fuite d'une partie des avantages vers

les non-pauvres ». Le ciblage, en concentrant l'aide sur les plus nécessiteux, est censé permettre une meilleure efficacité budgétaire. Toutefois, comme le rappelle Sen (1995), ce modèle repose sur une condition méthodologique difficile à satisfaire : savoir identifier correctement les populations cibles. Cela suppose la mobilisation de données fiables sur les conditions de vie des ménages et engendre des coûts administratifs supplémentaires, en particulier dans les contextes où les capacités institutionnelles sont faibles (Besley et Kanbur, 1993). Dans cette perspective, diverses méthodes de ciblage ont été développées, chacune avec ses avantages et ses limites. On distingue notamment le ciblage catégoriel, fondé sur des caractéristiques socio-démographiques (âge, genre, statut matrimonial), le ciblage géographique, qui concentre l'aide sur les zones les plus défavorisées et le ciblage fondé sur les revenus, plus courant dans les pays à revenus élevés disposant de systèmes d'information robustes. Le ciblage communautaire, quant à lui, repose sur les connaissances locales des membres d'un comité (enseignants, leaders communautaires, *etc.*) pour identifier les bénéficiaires. Enfin, le *Proxy-means test* (PMT) utilise un algorithme statistique pour attribuer un score aux ménages, à partir de variables indirectes, censé refléter leur niveau de vie (Coady *et al.*, 2004). Dans certains contextes, plusieurs approches sont combinées afin d'affiner l'identification des bénéficiaires ; c'est le cas du Sénégal (encadré 2).

Encadré 2 : La méthode de ciblage PMT au Sénégal et l'approche combinée du PNBSF

Le processus de ciblage du PNBSF repose sur une combinaison de méthodes de ciblage différentes, réparties en plusieurs étapes. La première consiste à utiliser le Registre national unique (RNU), qui inclut les ménages vulnérables selon un ciblage communautaire (Ndiaye *et al.*, 2019). Une deuxième étape consiste à élaborer des quotas, ou, plus précisément, le nombre de ménages à inscrire dans le registre au niveau de chaque village ou quartiers ; il s'agit d'un ciblage géographique variant en fonction de l'incidence de la pauvreté dans le pays. La dernière étape repose sur l'administration d'un questionnaire auprès des ménages sélectionnés selon cette procédure dans le RNU ; cette enquête permet l'élaboration d'un score incluant différentes variables socio-économiques donnant une estimation de leur niveau de pauvreté. Cette étape relève donc d'un ciblage sous forme de PMT⁶, qui sert à sélectionner les ménages du RNU avec les scores les plus faibles. Le ciblage mixte du PNBSF croise, en définitive, la connaissance locale de la répartition de la pauvreté au sein des différents villages (RNU) avec le score PMT, jusqu'à atteindre les quotas de l'étape deux. Le processus de ciblage dans le PNBSF n'a pas encore fait l'objet d'évaluation.

Source : Banque mondiale 2023.

Toutefois, si la littérature scientifique insiste sur la rigueur des méthodes de ciblage, elle néglige souvent une dimension essentielle : celle de la perception

⁶ Voir Cottin (2019) pour une analyse de la méthode PMT.

du ciblage par les bénéficiaires eux-mêmes. Or, comme l’a montré Boltanski (2004), les individus peuvent mobiliser des « grammaires de l’expérience » différentes de celles sur lesquelles reposent les dispositifs technico-administratifs. Il existe un écart entre la « grammaire juridique » ou technicienne des politiques sociales – fondées sur la quantification, l’objectivation et la traçabilité – et la « grammaire de l’expérience » vécue, qui est souvent plus floue, relationnelle et située. Ainsi, dans le cas étudié, l’analyse des propos des enquêtés montre que la question du ciblage ne se pose pas dans les mêmes termes pour les bénéficiaires que pour les gestionnaires de programme.

Les entretiens révèlent un écart notable entre cette ingénierie institutionnelle du ciblage et les perceptions exprimées par les bénéficiaires eux-mêmes. Ces derniers mobilisent d’autres critères de légitimité, fondés sur des expériences vécues et des normes locales. Plusieurs déclarent par exemple que le choix des bénéficiaires relève « du destin » ou « de Dieu », tandis que d’autres insistent sur le rôle joué par le chef de village, perçu comme le véritable intermédiaire du processus : « *C’est le chef qui m’a mis sur la liste* » ([2.2], [5.8]). Certains interrogés jugent normal que « *tout le village soit aidé, parce qu’on est tous pauvres ici* » ([1.1]), remettant dès lors en question l’idée d’un ciblage différentiel au sein d’une communauté uniforme dans sa précarité.

Le tableau 3 résume les principaux enseignements tirés de notre enquête.

Tableau 3 : Perceptions du ciblage : des logiques techniciennes à l’expérience vécue

Axes	Logique institutionnelle	Perception des bénéficiaires	Verbatims
Critères de sélection	Critères objectifs et mesurables	Pauvreté visible, absence de revenu manifeste	« <i>C’est juste pour aider les personnes pauvres. Ceux qui ont un salaire n’ont pas été choisis</i> » [1.4]. « <i>On a choisi les personnes qui en ont le plus besoin. Celles de qui on a pitié</i> » [4.7].
Attribution	Procédures standardisées, traçables	Hasard, volonté divine, relation de proximité	« <i>C’est juste par chance, Dieu a réservé à chacun ce qu’il devait avoir</i> » [4.5]. « <i>C’est une question de chance. Si ton nom sort, tu la recevras</i> » [1.4].
Identification des acteurs	Rôle des enquêteurs, codification des données	Centralité du chef de village, invisibilité des enquêteurs	« <i>Le chef du village connaît la situation de tout le monde. C’est lui qui a sélectionné</i> » [2.2].
Sources d’erreur	Inclusion/exclusion incorrecte à corriger techniquement	Erreurs humaines (favoritisme, oubli, inégalité)	« <i>Il y a des gens plus aisés qui reçoivent la bourse, alors que d’autres plus vulnérables ne l’ont pas</i> » [3.7]. « <i>Il y a des gens plus vulnérables qui ne reçoivent pas la bourse. Et il y a des gens plus aisés qui la reçoivent</i> » [5.5].

Justice perçue	Équité distributive mesurée et contrôlée	Solidarité locale et reconnaissance des besoins partagés	« Non non, toutes les familles qui reçoivent la bourse en ont besoin » [3.4]. « Tous les bénéficiaires ici sont pauvres, ils prennent l'argent pour les dépenses prioritaires » [1.1].
Visibilité, stigmatisation	Confidentialité souhaitée pour éviter les tensions	Fierté, partage, transparence	« Oui, tout le monde est au courant. Si tu veux tu peux partager avec d'autres » [2.3]. « On part ensemble à la poste. On sait tous qui reçoit » [5.5].

Source : autrices.

Cette synthèse met en évidence une série de décalages entre, d’une part, la logique scientifique qui sous-tend la conception institutionnelle du ciblage et, d’autre part, les perceptions et les expériences situées des bénéficiaires. À travers les différents axes comparés se dessine une autre grammaire de l’aide, façonnée par les normes locales, les relations sociales et les imaginaires de la justice.

Concernant *l’axe des critères de sélection*, on observe que ceux-ci ne sont pas évalués par les bénéficiaires en fonction de leur objectivité statistique mais selon une lecture socialement partagée de la pauvreté c’est-à-dire que la sélection est jugée juste parce qu’elle répond avant tout à une nécessité lisible dans le tissu local des vulnérabilités : « toutes les familles qui reçoivent la bourse en ont besoin ». Les quelques critiques exprimées portent moins sur les critères eux-mêmes que sur des pratiques perçues comme des déviations ponctuelles du processus, telles que le favoritisme du chef du village (axe sources d’erreur).

De même, *l’axe relatif à l’attribution* révèle un imaginaire de la distribution où la volonté divine, le hasard ou encore l’intercession du chef de village prennent le pas sur les procédures formelles. Ce décalage se prolonge dans l’axe d’identification des acteurs où le rôle des enquêteurs – pourtant central dans la perspective institutionnelle – reste largement invisible ou ignoré par les bénéficiaires qui soulignent, au contraire, la médiation assurée par des figures d’autorité locales. Ce pouvoir d’ajustement normatif et pratique, qui s’exerce à partir des savoirs situés et des relations concrètes, s’inscrit pleinement dans le rôle que joue la société civile dans la co-construction des régimes de protection sociale (Delpy, 2022).

L’axe de la justice perçue révèle un écart fondamental entre les logiques institutionnelles et les conceptions locales de la légitimité. Pour les bénéficiaires, l’aide est juste non parce qu’elle respecte une équité formalisée et contrôlée mais parce qu’elle répond à une nécessité manifeste, visible, partagée. La justice se mesure ici à l’aune d’une solidarité vécue, enracinée dans le tissu social. L’égalité des critères importe moins que l’évidence des besoins : une exclusion peut être jugée acceptable si l’aide revient à quelqu’un de plus vulnérable. Cette conception située de la justice, fondée sur des principes de reconnaissance mutuelle et de responsabilité collective, rejoint ce

que Rawls (1987) désignait comme une exigence de priorité aux plus défavorisés – non au nom d'un calcul, mais d'une exigence morale.

Ces observations font écho aux analyses développées en Amérique latine par Frotta et Balen Urrutia (2021) qui mettent en lumière les tensions entre les logiques administratives du ciblage et les représentations morales des bénéficiaires. À partir de l'étude des programmes de transferts conditionnels au Brésil, les auteurs montrent que les dispositifs ne se contentent pas de sélectionner les plus pauvres selon des critères objectivés : ils participent également à la redéfinition de ce qui est perçu comme socialement légitime ou non. Ils introduisent la notion de « frontières morales de l'assistance » pour désigner ces délimitations implicites qui distinguent les « bons » bénéficiaires – dignes d'aide – de ceux dont l'éligibilité est contestée (à tort ou à raison). Loin d'être neutres, les critères de sélection peuvent ainsi générer des sentiments d'injustice ou de disqualification, particulièrement lorsque la logique administrative entre en contradiction avec les attentes communautaires. Cette proximité des mécanismes sociaux en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine renforce l'idée selon laquelle les politiques de protection sociale doivent être analysées à la lumière des dynamiques relationnelles, des attentes symboliques et des conceptions situées de l'État et de la justice.

L'axe visibilité/stigmatisation donne lieu à un autre renversement. Alors que la logique institutionnelle cherche à limiter les risques de stigmatisation par la discrétion, les bénéficiaires revendiquent, au contraire, la transparence et même une certaine fierté à recevoir cette aide. Le fait de partager publiquement la bourse, ou de redistribuer une partie de l'allocation, est perçu comme un acte solidaire qui renforce les liens sociaux. Ce rôle structurant de la communauté dans la redistribution informelle rejoint certaines analyses qui soulignent la capacité de l'échelle locale à adapter les règles et les usages des dispositifs aux réalités vécues. Cette économie morale de la solidarité s'inscrit à rebours des présupposés individualistes de la justice distributive. Elle valorise l'extension du bénéfice à tous les pauvres identifiés localement, indépendamment des critères administratifs formels. En ce sens, la perception des inégalités est elle-même collective et située.

D'un point de vue méthodologique, ces résultats invitent à reconsidérer le ciblage non comme une simple opération technique mais comme un enjeu social et relationnel, traversé par des représentations, des attentes et des pratiques enracinées dans les contextes locaux. Autrement dit, comprendre la réception des politiques de ciblage suppose de prêter attention aux grammaires locales de la justice et aux formes de solidarité qui peuvent, en pratique, compenser ou subvertir les logiques administratives. Il s'agit moins de vérifier l'adhésion à des critères d'éligibilité que d'observer comment se fabrique la légitimité d'une aide dans l'ordre local. Dans cette perspective, la protection sociale ne peut être réduite à un calcul d'efficacité ; elle doit être

appréhendée comme un fait social total, engageant à la fois des institutions, des valeurs, des imaginaires et des relations sociales. Ces observations invitent à renouveler les approches du ciblage en les articulant plus finement aux contextes socioculturels dans lesquels elles prennent sens. Au-delà de l'opposition entre ciblage et universalité, c'est la capacité d'un dispositif à s'ancrer dans les logiques de reconnaissance locales qui conditionne son acceptabilité. En intégrant, dès la conception, des mécanismes de retour d'expérience ou de médiation communautaire, les programmes sociaux pourraient mieux répondre aux attentes des populations et limiter les effets de disqualification ou de suspicion. Dès lors, la question du ciblage ne devrait pas être posée uniquement en termes d'exactitude ou d'optimisation mais aussi en termes de légitimité sociale et de reconnaissance des formes de vulnérabilité telles qu'elles sont vécues. Une telle perspective renforcerait non seulement l'efficacité perçue des interventions tout en accroissant leur capacité à mobiliser les ressources relationnelles, morales et symboliques indispensables à leur pérennité.

4. DU DÉDUCTIF À L'INDUCTIF : FAIRE PLACE À L'IMPRÉVU

L'un des apports de l'approche qualitative réside également dans sa capacité à faire émerger des problématiques inattendues, non anticipées par le cadre initial de recherche, comme le souligne Olivier de Sardan (2008). Cette posture inductive s'est révélée particulièrement féconde dans notre enquête. À la question ouverte : « *Si vous deviez changer quelque chose dans le programme, ce serait quoi ?* », la quasi-totalité des répondants a mis en avant un enjeu peu abordé dans les études antérieures consacrées au Sénégal : la difficulté d'accès aux points de retrait de la bourse et l'aléa quant à sa disponibilité au moment prévu. Le déplacement vers le bureau de poste – souvent éloigné, coûteux et physiquement éprouvant – constitue un obstacle majeur, en particulier pour les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées.

« *C'est trop difficile de récupérer la bourse, tu peux faire des allers-retours jusqu'à cinq fois sans recevoir la bourse* » [1.4].

« *Prendre un clando pour aller jusque là-bas et ne pas recevoir l'argent, c'est difficile. En plus, quand tu n'as pas d'argent, les enfants partent à l'école sans manger* » [3.3].

« *Celui qui pense que recevoir la bourse, c'est facile, n'est jamais allé à la poste. Je le fais pour mon fils, mais les files d'attente sont vraiment pénibles* » [4.7].

Ce type de réponse illustre la pertinence d'une posture de découverte : là où une approche déductive aurait pu négliger cette dimension logistique en se concentrant sur les impacts économiques ou sociaux du programme, l'enquête qualitative la fait surgir comme un enjeu central de l'expérience vécue. De tels constats invitent à une reconfiguration des dispositifs :

envisager des alternatives au retrait en bureau de poste (distribution dans les villages, paiements mobiles ou bancaires) ou, à tout le moins, une adaptation des modalités actuelles (élargissement de la période de retrait, amélioration de l'accueil, *etc.*). Ces propositions ne relèvent pas uniquement de considérations techniques : elles répondent à des contraintes concrètes, quotidiennes, que seule une immersion attentive permet de saisir.

CONCLUSION

Pour une complémentarité des approches

L'enquête qualitative menée auprès des bénéficiaires du PNBSF ne se limite pas à illustrer les résultats des évaluations quantitatives : elle en questionne les présupposés, en déplace les focales et en enrichit la portée. Ce faisant, elle rappelle que l'évaluation d'une politique publique ne peut se réduire à la mesure de ses effets : elle doit aussi prendre en compte les modalités concrètes d'accès, les significations sociales que revêtent les dispositifs et les formes locales de légitimation. Plaider pour une approche mixte ne revient donc pas à juxtaposer deux types de résultats mais à reconnaître la valeur propre de chaque perspective. À la suite de Pires (1987), on peut dire qu'il s'agit moins de faire coexister le qualitatif et le quantitatif que de les faire dialoguer à partir de problématiques communes. Sur la question des usages des transferts, par exemple, les deux approches convergent pour souligner la priorité alimentaire ; néanmoins, seule l'approche qualitative permet de saisir les dynamiques relationnelles, les logiques d'investissement différé ou encore les arbitrages implicites opérés dans les ménages selon les conditions de travail ou de santé. Sur la question du ciblage, en revanche, les écarts sont plus marqués : ce qui constitue un enjeu central d'optimisation pour les institutions devient, dans le regard des bénéficiaires, une question secondaire, souvent laissée à la discrétion des autorités locales ou à la contingence du sort. Ce décalage révèle l'importance de replacer les dispositifs dans leur épaisseur sociale et de ne pas considérer les critères d'éligibilité comme des données neutres mais comme des objets socialement négociés.

L'approche qualitative met dès lors en lumière des rationalités pratiques, des économies morales et des conceptions situées de la justice que les outils standardisés ne peuvent appréhender. Elle donne accès à une perception des politiques publiques comme faits sociaux totaux, traversés par des dimensions symboliques, relationnelles et normatives. En ce sens, elle ne complète pas simplement l'analyse des dispositifs de protection sociale, elle en renouvelle les catégories.

Au-delà de cette contribution méthodologique et analytique, nos résultats invitent à repenser les contours concrets des politiques de transferts monétaires au Sénégal. D'une part, plusieurs bénéficiaires expriment le

souhait de voir le montant des bourses ajusté, non seulement pour couvrir les besoins alimentaires, mais aussi pour soutenir des usages plus structurants – petits investissements, reconstitution de stock, amélioration de l’habitat (logique 1). Plus encore que le niveau absolu, c’est l’adéquation du montant aux profils des ménages qui apparaît centrale (logiques 2 et 4). Dans plusieurs pays d’Afrique de l’Ouest (comme le Burkina Faso ou le Togo) ou d’Amérique latine (comme le Brésil ou le Mexique), les programmes de transferts conditionnels ou sociaux prévoient ainsi des compléments spécifiques pour les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques (Cirillo et Tebald, 2022 ; Gentilini *et al.*, 2020), introduisant une différenciation utile dans l’allocation des ressources.

Dans le même ordre d’idées, nous avons montré que l’accès physique à l’aide constitue une contrainte structurelle majeure, souvent soulignée par les bénéficiaires. Les longs trajets jusqu’aux bureaux de poste, les frais de transport, les files d’attente et les déplacements infructueux pèsent lourdement sur les ménages les plus précaires. À ces difficultés s’ajoute l’aléa de disponibilité de la bourse au moment attendu : au-delà du montant, c’est la régularité des versements qui permet aux bénéficiaires de se projeter et de planifier leurs dépenses. Dans ce contexte, les transferts *via* un téléphone mobile offrent une alternative prometteuse (Gronbach, 2023). Déjà adoptée avec succès dans plusieurs pays, cette modalité a permis de réduire les coûts et les délais de distribution, comme l’ont montré les expériences du HSNP au Kenya et du programme Novissi au Togo (Binci *et al.*, 2021 ; Debenedetti, 2021). L’usage du numérique semble pouvoir répondre aux critiques d’accessibilité et d’irrégularité soulevées dans notre enquête.

Enfin, ces résultats appellent à un renouvellement des approches du ciblage, en les articulant plus étroitement aux contextes socioculturels dans lesquels elles s’inscrivent. En somme, il ne s’agit pas simplement d’élargir la couverture du programme mais d’en adapter les modalités aux conditions concrètes de vie, aux formes locales de légitimité et aux usages différenciés des bénéficiaires. Une politique de transferts monétaires plus fine, plus flexible, plus accessible et plus reconnue socialement renforcerait non seulement son efficacité en consolidant sa pérennité.

BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE (2023) *Rapport d’évaluation d’impact du programme national de bourses de sécurité familiale*, Washington D.C., The World Bank.
- BARRIENTOS A., HULME D. (2009) Social protection for the poor and poorest in developing countries: Reflections on a quiet revolution, *Oxford Development Studies*, 37(4), 439-456.
- BASTAGLI F., HAGEN-ZANKER J., HARMAN L., STURGE G., BARCA V., SCHMIDT T., PELLERANO L. (2016) *Cash Transfers: What Does the Evidence Say?*

- A Rigorous Review of Programme Impact and of the Role of Design and Implementation Features*, London, Overseas Development Institute.
- BEEGLE K. COUDOUÉL A., MONSALVE E. (2018) *Realizing the Full Potential of Social Safety Nets in Africa*, Washington D.C., The World Bank.
- BESLEY T. (1990) *Means Testing Versus Universal Provision in Poverty Alleviation Programmes*, *Economica*, 57(225), 119-129.
- BESLEY T., KANBUR R. (1993) The Principles of Targeting, in M. Lipton and J. van der Gaag (Eds), *Including the Poor*, Washington, DC, World Bank, 67-90.
- BINCI M., DOYLE A., GARDNER C., GARCIA A. M., ARIF S., SCOTT L., MERTTENS F. (2021) Evaluation of FCDO's COVID-19 Cash Transfer in Kenya: Research summary, e-Pact (Oxford Policy Management and Itad). Evaluation of the Kenya Hunger Safety Net Programme (HSNP) | *Oxford Policy Management*, November, 6p.
- BOLTANSKI L. (2004) *La condition fatale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*. Paris, Gallimard.
- CHARMAZ K. (2006) *Constructing Grounded Theory: A Practical Guide through Qualitative Analysis*, London, Sage Publications.
- CHEEMA I., FARHAT M., HUNT S., JAVEED S., PELLERANO L., O'LEARY S. (2014) *Benazir Income Support Programme: first follow-up impact evaluation report*, Oxford, Oxford Policy Management.
- CIRILLO C., TEBALDI R. (2022) *Cash transfers and disability: improving inclusion and impacts through design and implementation*, IPC-IG, UNDP & UNICEF.
- COADY D., LE N.-P. (2020) Designing Fiscal Redistribution: The Role of Universal and Targeted Transfers, *IMF Working Paper* n° 20/105, International Monetary Fund.
- COTTIN R. (2019) Le ciblage direct des ménages est-il possible pour les politiques de santé ? Le cas du RAMed au Maroc, *Mondes en développement*, 187, 29-50.
- COVARRUBIAS K., DAVIS B., WINTERS P. (2012) From protection to production: productive impacts of the Malawi Social Cash Transfer scheme, *The Journal of Development Effectiveness*, 4(1), 50-77.
- DAIDONE S., DAVIS B., DEWBRE J., GONZÁLEZ-FLORES M., HANDA S., SEIDENFELD D., TEMBO G. (2014) *Zambia's Child Grant Programme: 24-month impact report on productive activities and labour allocation*, Rome, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO).
- DEBENEDETTI L. (2021, August) Togo's Novissi Cash Transfer: Designing and Implementing a Fully Digital Social Assistance Program during COVID-19. Innovations for Poverty Action. <https://www.poverty-action.org/sites/default/files/publications/Togo-Novissi-Cash-Transfer-Brief-August%202021.pdf>
- DELPY L. (2022) Analyse comparative des régimes de protection sociale en Afrique subsaharienne, *Canadian Journal of Development Studies* 43(2), 176-199. DOI: 10.1080/02255189.2021.1914006.
- DEVEREUX S. (2016) Is targeting ethical? *Global Social Policy*, 16(2), 166-181.
- FERRÉ C. (2017) *Résultats de l'enquête de ligne de référence - Programme National de Bourses Sociales Familiales*, Washington D.C., The World Bank.
- FROTTA L., BALEN URRUTIA M. (2021) Ciblage des programmes sociaux en Amérique latine : tensions entre logiques administratives et perceptions morales des bénéficiaires, *Revue Internationale des Politiques Sociales*, 12(3), 45-62.

- GENTILINI U., ALMENFI M., DALE P. (2020) *Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures*, Washington, DC, World Bank.
- GRONBACH L. (2023) Social cash transfers in sub-Saharan Africa: Financialization, digitization and financial inclusion, in È. Chiapello, A. Engels, E. Gonçalves Gresse (Eds), *Financializations of Development*, London, Routledge, 169-181.
- GROSH M., DEL NINNO C., TESLIUC E., OUEGHI A. (2022) *For Protection and Promotion: The Design and Implementation of Effective Safety Nets*, Washington, DC, The World Bank.
- HOLZMANN R., SHERBURNE-BENZ L., TESLIUC E. (2003) *Social Risk Management: The World Bank's Approach to Social Protection in a Globalizing World*. Washington, DC, The World Bank.
- MERTTENS F., HURRELL A., MARZI M., ATTAH R., FARHAT M., KARDAN A., MACAUSLAN I. (2013) *Kenya hunger safety net programme monitoring and evaluation component impact evaluation final report: 2009 to 2012*, Oxford, Oxford Policy Management, 153 p.
- MERTTENS F., PELLERANO L., O'LEARY S., SINDOU E., ATTAH R., JONES E., MARTIN S. (2015) *Evaluation of the Uganda Social Assistance Grants for Empowerment (SAGE) Programme: impact after one year of programme operations 2012–2013*, Oxford, Oxford Policy Management, 276 p.
- NDIAYE F., DIOP O., SARR M. S. (2019) Senegal's National Single Registry (Registre National Unique): towards national coverage, *Research Brief*, 63, International Policy Center for Inclusive Growth, 4 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2021) *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale*, Paris, Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008) *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.
- PIRES A. (1987) Deux thèses erronées sur les lettres et les chiffres, *Cahiers de recherche sociologique*, 5(2), 85-105.
- RAWLS J. (1987) *Théorie de la justice*, Paris, Seuil.
- SEN A. (1999) *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press.
- SEN A. (1995) *Inequality Reexamined*, Cambridge, MA, Harvard University Press.